

BULLETIN DE PARTICIPATION

Rotterdam du 25 au 28 mai 2017

Stage de 4 jours avec animation et suivi :

- 300€ sans hébergement
- 450€ avec hébergement 7 nuits et petits déjeuners
- 550€ en chambre individuelle

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tel :

Adresse mail :

- J'accepte les conditions et je joins 2 chèques de 50 % chacun libellés à l'ordre de l'Atelier 2
- fait à
- le
- signature

Conditions générales - "stages extérieurs A2"

1 – Conditions générales de séjour

- L'Atelier 2 veille au bon hébergement de chacun et assure le fonctionnement et le suivi du stage durant tout le séjour.
- L'Atelier 2 décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute, de vol, de perte, d'incendie ou toute dégradation commise par les propres actes du stagiaire.
- L'Atelier 2 ne prend en charge aucun déplacement.

2 – Animations durant le séjour

- Le formateur de l'Atelier 2 propose chaque jour des exercices différents, en lien avec les sites et les paysages (repérés au préalable par l'intervenant) ponctués de corrections collectives.
- Une liste de matériel est fournie à chaque participant un mois avant le début du stage
- Une liste des lieux et des exercices est fournie le premier jour du stage (sous réserve des conditions climatiques).

3 – Désistement

- En cas de désistement :
Le chèque d'arrhes de 50% du montant versé à l'inscription n'est pas remboursé.
Seul le solde pourra être restitué sur présentation d'un justificatif valable (raison médicale, déménagement...)
- Cette demande doit être formulée par écrit, ou par courrier.
Aucun remboursement n'aura lieu pour toute annulation un mois avant le début du stage.